

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3287 - LUNDI 6 AOÛT 2018



Le Premier ministre et les membres du gouvernement

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ombre du FMI plane sur la question orale au gouvernement

Devant la représentation nationale, le gouvernement, conduit par le Premier ministre, Clément Mouamba, a été soumis, le 3 août, à une séance de questions orales avec débat, dont la pertinence a reflété la situation socioéconomique difficile que traverse le Congo présentement. Au nombre des préoccupations soulevées par les députés figuraient en bonne

place les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) en vue de la conclusion d'un accord de soutien financier, le traitement des érosions, les retards de paiement de la pension des retraités, l'attribution du passeport diplomatique, la gestion de la faune mais aussi les questions de santé publique.

Page 3

CHAMP PÉTROLIER LIANZI

L'Angola et le Congo œuvrent pour la hausse de la production



Une plate-forme pétrolière

Face à la baisse constatée du champ d'unitization d'intérêt commun entre l'Angola et le Congo, le comité interétatique entend œuvrer ensemble pour rehausser la production de Lianzi aujourd'hui estimée à quatorze mille barils par jour contre trente-

deux mille il y a quelques années. À l'occasion de sa trentième réunion, le comité d'unitization, qui se fixe pour objectif d'atteindre le cap de seize mille barils par jour, a approuvé les rapports des activités jusqu'ici menées ainsi que le budget exercice 2018.

Situé à 105 kilomètres des côtes, sur l'enclave du Cabinda, entre l'Angola et le Congo, ce gisement découvert en 2004 est depuis lors exploité par la société américaine Chevron. Page 4

PRÉSIDENTIELLE AU MALI

Ibrahim Boubacar Keïta et Soumaïla Cissé s'affrontent au second tour

Le second tour de l'élection présidentielle au Mali est prévu pour le 12 août. Il va opposer le chef de l'Etat sortant, Ibrahim Boubacar Keïta, 41,42% des suffrages, contre Soumaïla Cissé, 17,8%. Le duel du second tour est le même que lors de la présidentielle de 2013. En cinq ans, l'écart entre les deux adversaires s'est creusé fortement. Nettement distancé du président de la République sortant, Soumaïla Cissé a appelé au rassemblement de l'opposition. Il a dénoncé des résultats « ni sincères ni crédibles », se gardant toutefois d'annoncer des recours devant la Cour constitutionnelle. Avant la publication des résultats, dix-huit des vingt-trois autres candidats à ce scrutin avaient déjà annoncé qu'ils n'accepteraient pas « des résultats affectés par des irrégularités ». Page 5



Ibrahim Boubacar Keïta et Soumaïla Cissé

ELECTION À LA FÉCOFOOT

Six groupements exclus du vote

Les prochaines élections à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) auront lieu le 25 septembre. Six groupements, pas les moindres, ne voteront pas le prochain président de la fédération pour la simple raison qu'ils n'ont pas renouvelé leurs instances dirigeantes.

Il s'agit des représentants d'anciens joueurs, des entraîneurs, des arbitres, des médecins sportifs, du football féminin et du football des jeunes. La confirmation a été donnée par la commission électorale de la Fécofoot qui s'appuie sur l'article 23 des statuts de l'organisation sportive. Page 9

Éditorial

Plan

Page 2

PAIX DANS LE POOL

L'ambassadeur des Etats-Unis salue le processus Page 2

CONCOURS DE PLAIDOIRIE

Trois élèves avocats sur le podium Page 5

EDITORIAL

Plan

Dans le même temps où le Premier ministre s'apprête à dévoiler les détails du Plan national de développement (PND) 2018-2022 mis au point par son gouvernement et adopté récemment par le Conseil des ministres que préside le chef de l'Etat, il n'est pas inutile de rappeler aux représentants du peuple qu'ils ont eux-mêmes un rôle capital à jouer, d'abord dans la mise au point définitive de ce vaste programme, ensuite dans sa concrétisation sur le terrain, c'est-à-dire dans leurs circonscriptions respectives une fois que celui-ci aura été adopté.

Si, en effet, un débat constructif s'engage à cette occasion entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, entre la majorité et l'opposition, l'on peut être certain que de bonnes, très bonnes idées en surgiront qui donneront à ce nouveau PND une ampleur, une efficacité sans précédent.

Le grand avantage de la Constitution qui a permis l'avènement de la Nouvelle République, il y a trois ans, est que l'une de ses dispositions majeures concerne précisément le débat, le dialogue entre deux des pouvoirs sur lesquels se trouve assise notre démocratie. Dotée désormais d'un statut qui lui confère des atouts certains dans la conduite des affaires publiques, l'opposition a, en effet, tous les moyens nécessaires pour faire entendre sa voix dans un tel contexte. Et si elle le fait, non pas en agitant les bras comme une marionnette mais en traitant les questions de fond et en apportant des idées nouvelles face à la majorité, elle donnera au PND une valeur accrue.

Ne nous leurrions pas, c'est très précisément ce qu'attendent aujourd'hui les citoyens congolais. Ecouter la voix de la majorité, entendre le contrepoint de l'opposition, voir comment le gouvernement prendra en compte ses propositions ne peut qu'avoir des effets très positifs sur la conduite des affaires publiques. Et permettre au chef de l'Etat lui-même d'opérer, le jour venu, une synthèse qui confirmera que notre pays a définitivement tourné la page détestable ouverte par la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux et par les incohérences de la gouvernance publique. La discussion, puis l'adoption du PND par le parlement ne peuvent que favoriser notre jeune démocratie. Nous allons en avoir très vite la preuve.

Les Dépêches de Brazzaville

POOL

L'ambassadeur des Etats-Unis salue le processus de paix

Le diplomate américain, Todd P. Haskell, s'est réjoui, le 3 août à Brazzaville, du retour progressif du climat de paix dans le département du Pool qui était en proie aux conflits armés l'année dernière.

« Notre pays a apporté un soutien aux déplacés du Pool. J'ai été moi-même dans la Bouenza les rencontrer et échanger avec eux. J'étais à Mindouli, il y a quelques semaines, la population revient chez elle », a indiqué Todd P. Haskell.

La situation sécuritaire dans le Pool s'est améliorée depuis la signature, le 23 décembre 2017 à Kinkala, des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et l'ancien chef rebelle, Frédéric Bintsamou dit pasteur Ntoumi.

« Les accords entre les deux parties ont fait évoluer la situation sur le terrain dans le sens de consolider la paix », a affirmé l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo.

Dans le cadre de ces accords, une commission ad hoc paritaire mixte a été mise en place pour suivre l'exécution des engagements des deux parties. C'est dans cette optique que le gouvernement a libéré, il y a quelques semaines, quatre-vingts ex-combattants proches du pasteur Ntoumi, détenus dans les maisons d'arrêt.

La justice congolaise a récemment levé le mandat d'arrêt émis contre le pasteur Ntoumi et deux de ses proches. Dans le même chapitre, il convient de noter la poursuite de la campagne de sensibilisation de la population et des ex-combattants. Ces actes constituent des avancées indéniables dans le processus de retour de la paix et de la sécurité dans le Pool.

Notons que les affrontements armés ont opposé dans cette région la force publique et les partisans du pasteur

détenues par les ex-combattants ninjas et la libre circulation des trains, des personnes et des biens dans le Pool. De son côté, le gouvernement est tenu,



Todd P. Haskell

Ntoumi. C'est l'accord conclu à Kinkala qui a mis un terme aux hostilités déclenchées le 4 avril 2016 au lendemain de la publication des résultats du scrutin présidentiel du 20 mars de la même année.

Le Pool est considéré comme le grenier de Brazzaville en matière de fourniture de produits vivriers. Le retour du climat de paix et de sécurité dans cette partie du pays aura un impact important sur l'économie nationale, notamment avec la relance de la circulation des trains entre Pointe-Noire, la capitale économique, et Brazzaville.

L'accord de Kinkala enjoint le pasteur Ntoumi à cesser le feu, arrêter les hostilités, faciliter le ramassage des armes

entre autres, de veiller à la poursuite du processus de paix et à l'application stricte de l'accord de Kinkala, de garantir l'allègement progressif du dispositif militaire dans les zones de conflits, de réinstaller les personnes déplacées dans leurs localités d'origine.

Il revient aussi au gouvernement d'organiser le processus de Démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants.

Dans un message rendu public le 31 juillet dernier par son représentant Philippe Ané, le pasteur Ntoumi a lancé un appel aux ex-combattants de faciliter l'opération de ramassage des armes prévue du 7 au 25 août.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-FMI

Clément Mouamba annonce la signature de la lettre d'intention

Le Premier ministre, chef de gouvernement, a indiqué, le 3 août à Brazzaville, lors de la séance de questions orales au gouvernement avec débat, que son pays venait de signer la lettre d'intention avec l'institution de Bretton Woods. Une étape, selon lui, décisive dans le processus des négociations en cours.

Devant la chambre basse du parlement, Clément Mouamba a été clair. Le Premier ministre a fait savoir que le programme avec le Fonds monétaire international (FMI) traîne un peu, certes, mais cela n'est pas pour autant dire que le gouvernement a baissé les bras. L'exécutif, a-t-il précisé, travaille méthodiquement, en toute responsabilité pour y aller avec certitude, parce que, selon lui, il s'agit d'une affaire de « gros sous ».

« Depuis deux mois, le président de la République s'est investi personnellement avec les grands financiers internationaux pour notre situation économique. Avec le Fonds monétaire international, le processus traîne parce qu'il s'agit d'un programme délicat, concernant les gros sous. Nous devons le faire avec responsabilité. Je tiens à vous informer que dans le cadre de ce programme, le gouvernement vient de signer la lettre d'intention », a affirmé le Premier ministre.

Clément Mouamba a signifié aux députés que la signature de cette lettre d'intention constitue une phase cruciale dans le processus de négociations avec l'institution

financière internationale. Il s'est dit serein et optimiste quant à l'aboutissement heureux de cet accord qui devra déboucher sur la mise en place d'un programme d'ajustement structurel, destiné à soutenir l'économie nationale et la dette.

« Notre combat est avant tout de stabiliser l'économie nationale. Nous travaillons tous les jours avec les Traders pour cela et sommes persuadés d'obtenir gain de cause. Les choses s'annoncent déjà bien. Cette année, notre croissance est bonne, elle sera autant l'année prochaine », a assuré le Premier ministre.

Les députés restés sur leur faim

Répondant à la question du député Pascal Tsaty Mabiala sur les arriérés dus aux pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires et autres structures émergeant au budget de transfert, le chef du gouvernement n'a pas convaincu le grand nombre d'élus. Il a indiqué qu'à cause de la crise qui sévit actuellement dans le pays, le gouvernement ne se contente actuellement que de payer, à la limite, les salaires des fonctionnaires.



Clément Mouamba répondant aux questions des députés/Adiac

Toutefois, il a conscience d'autres charges, allusion faite aux conseils municipaux et départementaux ainsi qu'à certains hôpitaux et aux étudiants qui cumulent, à ce jour, plusieurs arriérés de salaires. Il n'a cependant rien dit si l'exécutif pouvait leur verser même un salaire dans les jours à venir.

« Nous sommes obligés de procéder ainsi, parce que s'il s'agit de payer tout le monde au même moment, on le fera peut-être après cinquante jours », s'est justifié le Premier ministre.

Sur l'épineuse question de l'érosion de Ngamakosso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, Clément Mouamba n'a pas aussi convaincu la représentation

nationale. Il s'est étalé en long et en large sur la question mais sans proposer une solution idoine et urgente, comme attendent impatiemment les habitants de cette partie de Brazzaville avant la saison des pluies. Le chef du gouvernement a seulement affirmé que 3,5 milliards F CFA étaient inscrits pour amorcer les travaux mais jusque-là rien n'est débloqué.

A propos de l'opération "Santé pour tous", par contre, le Premier ministre n'a pas voulu faire de commentaire sur le sujet, au grand regret du chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, auteur de la question.

Répondant, pour sa part, à la question sur les éléphants qui dévastent

les plantations des villageois à Bambama ainsi qu'à Kellé et Mbo-mo, dans la Cuvette ouest, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a souligné que la procédure d'indemnisation était en cours. Elle a rappelé que de 2006 à 2017, les dommages causés par les pachydermes sont estimés à plus de neuf cent cinquante millions F CFA. La somme tant attendue n'a toujours pas été débloquée.

Le ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a, pour sa part, éclairé la lanterne des députés sur les raisons qui ont conduit le gouvernement à refuser de leur attribuer les passeports diplomatiques. Sa collègue en charge du Plan et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka Babackas, s'est défendue sur la léthargie constatée dans l'organisation du recensement général de la population et de l'habitation. Elle a martelé que pour organiser cette opération, il faut environ neuf milliards FCFA. Les partenaires sont prêts à apporter leur soutien mais le gouvernement peine à verser sa quote-part. Hugues Ngouélondélé, en charge des Sports, Emile Ouosso de l'Équipement et de l'entretien routier et bien d'autres membres du gouvernement ont aussi justifié la gestion de leurs départements ministériels.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Prendre date

Sauf changement imputable, souvent dans ce genre de mécanisme, à des questions laborieuses de procédure, ce lundi 7 août, sera, en principe, donné le coup d'envoi de l'opération de ramassage des armes dans treize localités du département du Pool : Kinkala, Mindouli, Kindamba, Vinza, Goma Tsé-Tsé, Mbandza-Ndounga, Matoumbou, Kibouendé, Loulombo, Kinkembo, Kimbédi, Kindamba-Ngouedi, Missafou. Des armes que les ex-miliciens ninjas détiennent par devers eux sans en avoir légalement le droit. Comme bien d'autres points cruciaux de l'accord signé à Kinkala, le 23 décembre 2017, le ramassage des armes représente une étape importante de la mise en œuvre du programme DDR (démobilisation, désarmement et réinsertion) censé ramener la quiétude dans les zones du Pool affectées par les violences.

Les parties concernées par cette opération, le gouvernement et l'ex-chef-rebelle Ntoumi, sont à nouveau sur le

point de prendre date avec l'histoire. Comme ce fut le cas en décembre 1999 et en mars 2003, quand furent respectivement conclus les accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités ainsi que les engagements croisés pour la paix. C'est à la suite de ces « engagements » en faveur de la paix que Frédéric Bintsamou hérita d'un poste ministériel au cabinet du chef de l'État en 2007. Afin que jamais plus, la violence armée ne soit échangée contre la compétitivité des opérateurs politiques à accéder au pouvoir par les urnes, planter l'arbre de la concorde nationale et investir le champ politique par les moyens légaux deviennent un impératif pour tous.

Il est important de signaler que pour les partisans de Frédéric Bintsamou, tant que n'était pas levé le mandat d'arrêt émis contre lui et deux de ses proches au lendemain des attaques perpétrées, début avril 2016, dans le Sud de Brazzaville, le document signé à Kinkala ne paraissait pas avoir rempli l'un de ses principaux objets. La chose étant dé-

sormais faite, Ntoumi peut à présent donner le gage de sa bonne foi en participant à la consolidation du processus en cours. Tel est le sens de la promesse qu'il a fait porter par ses mandataires et qui l'ont livrée à l'opinion nationale et internationale par voie de presse, le 31 juillet, à Brazzaville. En attendant qu'il se montre lui-même en public et brise son maquis de deux longues années.

Aujourd'hui, comme hier, le problème que pose le DDR dans le Pool demeure complexe. En raison, en effet, du nombre de bénéficiaires potentiels (le ramassage des armes en donnera la mesure), sans doute les moyens dont dispose l'État ne suffiront pas à satisfaire tout le monde. Bien souvent, dans le cas d'espèce, les regards se tournent vers l'unique grande entreprise du pays qui recrute à bout de bras parfois sans compter : la Force publique. En « mère » de la nation, elle pourrait peut-être ne pas tendre indéfiniment les bras pour accueillir ses fils et filles qui viendront à elle non pas par vocation mais par simple nécessité ; elle ne

pourra certainement pas disposer de places suffisantes. D'où l'impérieuse nécessité pour le gouvernement et les partenaires extérieurs impliqués dans ce DDR de faire preuve d'imagination.

Offrir aux ex-combattants le minimum pour qu'ils retournent vivre chez eux, les sensibiliser à la nécessité de se prendre en charge et modeler leurs vies au travers de la conquête pacifique de ce qu'ils recherchent, y compris en politique participeraient de cette prise en charge dont ils ont besoin. Depuis vingt ans, la question a toujours été posée de savoir si les jeunes pris dans l'aventure « rébellieuse » du Pool ont réalisé que leur place, comme celle de leurs compatriotes du reste du Congo, se trouve bien dans le dessein commun de construction d'une nation qui a besoin de toutes ses intelligences. Ils savent qu'atteindre un tel but nécessite que le dialogue devienne l'unique lieu de confrontation des opinions. Pas la guerre !

Gankama N'Siah

PARLEMENT

Un atelier édifie les sénateurs sur le débat d'orientation budgétaire

La rencontre a été organisée par le ministère des Finances, le 3 août à Brazzaville, avec pour objectif d'échanger sur le cadre de l'harmonisation de la gestion des finances publiques transposée par les autorités à travers la loi organique.

« C'est la première fois que le parlement congolais s'exerce à ce débat et nous sommes ici dans le cadre d'une mission pour appuyer les services du ministère en charge du budget, d'aider à la réalisation des projets annuels ainsi que des performances qui entrent dans le cadre de la nouvelle configuration de la loi de finances », a déclaré le conseiller en gestion des finances à Afritac centre, Abdoulaye Traoré. Il a ajouté: « C'est une innovation de taille, parce que ce débat implique la participation du parlement dans le processus d'élaboration du budget de l'année et donc de la loi de finances ».

Dans les documents du débat d'orientation budgétaire, a indiqué le conseiller en gestion, il y a les aspects macroéconomiques et budgétaires ainsi que les aspects sectoriels à travers les cas de dépenses à moyen terme et tout ce qui est en rapport à la

mise en œuvre des politiques publiques au niveau des ministères. La rencontre a été également l'occasion de voir les stratégies qui sont en vigueur dans les différents départements ministériels et les projections qui sont faites dans les allocations des ressources.

La nouvelle configuration de la loi de finances voudrait qu'il puisse y avoir, à l'horizon 2022, des budgets programmes à la place des budgets moyens avec des débats d'orientation. Et toutes les lois organiques contenues dans cette configuration, dans le cadre de la préparation du budget, ont été examinées au niveau de l'exécutif avant de parvenir au parlement.

Abdoulaye Traoré a conclu son propos en signifiant que l'organisation du débat d'orientation budgétaire cette année est un indicateur majeur de la volonté du gouvernement à aller dans le sens de l'application de ces dispositions.

Jean Jacques Koubemba

HYDROCARBURES

D'importants travaux pour augmenter la production pétrolière de Lianzi

La production du gisement partagé entre le Congo et l'Angola a sensiblement chuté ces dernières années de trente-deux mille barils à quatorze mille barils par jour. Le comité interétatique d'intérêt commun qui s'est réuni le 2 août, à Brazzaville, a promis d'importants chantiers.

L'objectif est de parvenir à rehausser la production de Lianzi autour de seize mille barils par jour. Au niveau international, d'après le ministre congolais des Hydrocarbures, Jean-Marc Thyssère Tchicaya, cette exploitation est un exemple de gestion d'intérêt commun. « L'Angola et le Congo ont pu au plus au haut niveau, grâce aux chefs d'Etat des deux pays, trouver des accords politiques qui permettent de partager des ressources transfrontalières sans conflit », a-t-il déclaré.

Au cours de la trentième réunion du Comité d'unitization d'intérêt commun, les rapports d'activités ainsi que le budget 2018 ont été approuvés. Le ministre angolais Diamantino Petro Azevedo qui assurait jusque-là la présidence



Le passage de témoin entre les deux ministres (Adiac)

tournante du Comité, a passé la main à son homologue congolais. « Nous sommes en train de tout faire pour atteindre les objectifs prévus pour le projet », a assuré le ministre angolais.

Découvert en 2004, ce gisement d'hydrocarbures est situé à 105 kilomètres des côtes et à une profondeur de 900 mètres. C'est le premier gisement d'hydrocarbures opéré par le géant américain Chevron au Congo, d'après des spécialistes. Le champ pétrolier de Lianzi présentait au départ un potentiel de soixante-dix millions de barils.

Notons que la production globale de la République du Congo en 2017 était de cent quatre-vingt-douze mille barils par jour et cette année elle a atteint environ trois cent cinquante mille barils par jour, plaçant le pays au troisième rang des pays subsahariens producteurs du pétrole. « Le prix de l'or noir étant de soixante-dix à soixante-quinze dollars américains, la République du Congo devait pouvoir stabiliser sa situation macroéconomique », a estimé le ministre Jean-Marc Thyssère Tchicaya.

Fiacre Kombo

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) N°0017C/PDAC-2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement d'un cabinet chargé de l'audit externe du PDAC.

2. Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt vise l'établissement d'une liste restreinte en vue du recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du PDAC.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

-les compétences du cabinet (Bureau d'études), pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables sur des missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du

client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;

-l'adresse complète du cabinet (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, E-mail).

4. Sur cette base, les cabinets seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'UNCP, pour obtenir les TDR et d'autres informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard mardi 4 septembre 2018, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 2 août 2018
Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

Avis d'Appel d'Offres National N° 001F-2018/PDAC

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonctionnement des équipements informatiques complémentaires de l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) et des Antennes Départementales de Planification et de Suivi (ADPS) du PDAC.

2. L'Unité Nationale de Coordination du Projet invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonctionnement des équipements informatiques complémentaires de l'UNCP et des ADPS du PDAC, en lot unique.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA datées de Janvier 2011 et révisées en juillet 2014, disponibles sur

www.worldbank.org/procure.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres ou les informations complémentaires à l'UNCP à l'adresse indiquée ci-après, de lundi à vendredi, entre 8 heures et 16 heures.

5. Le dossier d'appel d'offres en français peut être obtenu à l'UNCP, moyennant paiement d'un montant, non remboursable, en espèces, contre reçu, de 50.000 FCFA.

6. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le 3 septembre 2018, à 13 heures (heure locale), accompagnées d'une garantie d'offres, sous forme de chèque certifié, chèque de banque ou garantie bancaire, selon le modèle contenu dans le DAO, d'un montant de 500 000 FCFA. Les offres reçues hors délai ne seront pas acceptées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 3 septembre 2018, à 13 heures 30, à l'adresse indiquée ci-après :

Unité Nationale de Coordination du Projet, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 / E-mail: pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 2 août 2018
Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

DÉCENTRALISATION

Vers la création d'une nouvelle organisation des maires du Congo

L'initiative de la création d'une nouvelle structure fédératrice des communes et villes du Congo a été prise par les maires du Congo réunis récemment à Dolisie, dans le département du Niari.

La décision est motivée par l'évolution du cadre juridique et l'érection de nouvelles communes sur l'ensemble du territoire. Un comité ad hoc composé de cinq membres et présidé par Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, maire de la ville de Dolisie, est chargé de préparer les documents fondamentaux de la future structure.

Les quinze communes du Congo présentes à la concertation de Dolisie ont fait acte de leur démission à l'Association des maires du Congo (AMC). Ils ont demandé, par ailleurs, au gouvernement de faire face au paiement des arriérés de salaires des agents municipaux.

Cette concertation des maires du Congo à Dolisie a eu lieu en l'absence du maire de Brazzaville et président de l'AMC. Selon une source proche de cette mairie, Christian Roger Okemba méconnaît ces assises et déplore l'incivisme de ses pairs. Il avait exprimé sa désolation, le 26 juillet, à l'ouverture des travaux de la première session extraordinaire du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville en dénonçant ces comportements déviants et affirmant être victime d'une campagne de dénigrement.

Fortuné Ibara

4^e ÉDITION DU CONCOURS DE PLAIDOIRIE

Trois élèves avocats sur le podium

La compétition organisée le 3 août au parquet de Brazzaville par le Conseil du barreau a été rehaussée de la présence du ministre de la Justice et des droits humains et du premier président de la Cour suprême.



Les lauréats (DR)

Le bâtonnier du barreau de Brazzaville, André François Quenum, a indiqué que « le concours de plaidoirie s'explique dans le cadre de la formation des jeunes avocats », rappelant, par ailleurs, les critères de sélection des lauréats. Dix candidats ont pris part à cette épreuve avec chacun un thème proposé par le Conseil du barreau de Brazzaville et développé en dix minutes et même plus pour certains.

Parmi les thèmes, on a noté « La peine de mort », « Le procès équitable réalité ou chimère ? », « La thèse positive et négative du procès équitable », « La CPI est-elle à la hauteur de ses ambitions ? » et bien d'autres.

L'objectif visé par ce concours était de permettre aux jeunes avocats, arrivés à la fin de leurs stages, de s'imprégner des paramètres de la profession et de déceler certains talents. Au terme de celui-ci, le jury a décerné des prix aux trois lauréats sélectionnés. Le premier prix, un ordinateur, a été remis à Gyslain Nkounkou qui a en même temps reçu le prix de l'éloquence. Le deuxième, un porte document, a été remporté par Scrutin Mouyeti et enfin, le troisième, un lot de livres, a été attribué à Annie Babakana, épouse Koussoukaya. Ces trois lauréats recevront aussi des attestations.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Wilfrid Bininga, a d'abord déploré le fait que le métier d'avocat est de plus en plus délaissé par les jeunes générations avant de souligner que la plaidoirie n'est pas seulement l'art de convaincre l'autre. L'avocat, a-t-il dit, doit surtout se distinguer par la force de l'argument et avoir la maîtrise de soi. Clôturant la cérémonie en lieu et place du ministre de la Justice, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a remercié l'assistance venue prendre part à ce concours avant d'adresser ses éloges aux dix participants. Il a cependant fait remarquer que dans les prestations des uns et des autres, il y a eu une petite dose de passion. Rappelons que la première édition de ce concours a eu lieu en 2007, la deuxième en 2009 et la troisième en 2013.

Jean Jacques Koubemba

PRÉSIDENTIELLE AU MALI

Ibrahim Boubacar Keita et Soumaïla Cissé s'affrontent au second tour

Le chef de l'Etat sortant, Ibrahim Boubacar Keita, a dominé le premier tour, recueillant 41,42% des suffrages contre 17,8% pour son principal opposant, Soumaïla Cissé. Le deuxième tour opposera les deux hommes le 12 août.

L'homme d'affaires Aliou Diallo arrive en troisième position avec 7,95% des suffrages et l'ancien chef de gouvernement de transition, Cheick Modibo Diarra, complète le groupe de tête avec 7,46%, loin devant les vingt autres candidats. Le vote a été perturbé par une série d'attaques djihadistes présumées, sept cents bureaux de vote sur 23 000 n'ayant pas pu ouvrir en raison d'incidents violents, selon le gouvernement. Malgré cela, les missions d'observation nationales et internationales ont salué le déroulement du scrutin sur le reste du territoire.

Le duel du second tour sera le même que lors de la dernière présidentielle, en 2013. Mais en cinq ans, l'écart entre les deux adversaires s'est creusé. « Il faut rejeter les résultats, il faut le déclarer maintenant et tout de suite, et

prendre nos responsabilités », panique un militant en quittant le siège. « C'est une élection tripartite. En 2013, il y avait quasiment un consensus autour d'IBK et il avait fait 39,8 % au premier tour ! Aujourd'hui, on nous annonce qu'il a fait 41 % ! Ce n'est pas normal », s'emporte Abdourahmane Traoré.

Avant la publication des résultats, dix-huit des vingt-trois autres candidats à l'élection avaient déjà annoncé qu'ils n'accepteraient pas « des résultats affectés par des irrégularités ». Nettement distancé par le président sortant, le principal opposant, Soumaïla Cissé, appelle au rassemblement. Il a dénoncé des résultats « ni sincères, ni crédibles », se gardant toutefois d'annoncer des recours devant la Cour constitutionnelle.

En outre, il a appelé les vingt-et-

deux candidats éliminés à constituer autour de lui un « large front démocratique contre la fraude » et pour l'alternance. Estimant que « le camp du changement est désormais majoritaire ».

Celui qui affrontera de nouveau Ibrahim Boubacar Keita au second tour, a jugé la victoire « à portée de main » si l'opposition « se rassemble ».

Le leader de l'opposition a déjà reçu une fin de non-recevoir de la seule femme candidate, Djénéba N'Diaye, qui a obtenu 0,36% des voix et s'est ralliée au président sortant.

La communauté internationale, présente militairement avec la force française Barkhane et avec les Casques bleus de l'ONU, attend du vainqueur une relance de l'accord de paix signé en 2015 par le camp gouvernemental et l'ex-rébellion à dominante touareg, dont l'application accumule les retards.

Yvette Reine Nzaba

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Zeid Ra'ad Al-Hussein invite la communauté internationale à plus de vigilance

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a manifesté, dans une déclaration le 1er août, son inquiétude quant aux atteintes flagrantes aux droits de l'homme dans certains pays, notamment en période de troubles.

Exprimant son désarroi par rapport à la menace et à l'accroissement des actes qui portent atteinte aux droits de l'homme au niveau mondial, Zeid Ra'ad Al-Hussein a insisté sur le fait que les violations des droits de l'homme d'aujourd'hui seront les conflits de demain entre leurs auteurs et les victimes.

Parlant cependant de la situation actuelle des droits de l'homme, le diplomate onusien a précisé que la pression sur les droits universels

est une évidence. C'est pourquoi, les mécanismes et les lois sur les droits de l'homme doivent être défendus et promus en permanence par les gouvernants.

Zeid Ra'ad Al-Hussein a toutefois relevé des progrès dans certains pays, citant notamment l'Ethiopie avec l'ouverture très encourageante aux droits civils et politiques. Alors que, dans d'autres pays, on assiste encore à des terribles crimes perpétrés par des groupes extrémistes tels que les viols, l'ascension continue de l'autoritarisme, la continuation des rhétoriques populistes, les mensonges et les tromperies.

Selon le Haut-Commissaire des Nations unies, l'universalité des droits de l'homme est sans cesse remise en cause. Pour ce faire, une politique efficace doit être mise sur

le pied, capable de les défendre de manière générale. « Nous constatons aujourd'hui, la mise en cause de la nature universelle des droits de l'homme. Nous devrions lutter car l'avancée pour le progrès humain a toujours été une lutte. Et j'ai le sentiment que l'accumulation des crises a atteint un point qui en fait un problème », a-t-il ajouté, soulignant qu'aucun pays n'est totalement exempt de violations des droits de l'homme et n'est exempt d'un déficit concernant l'un des trois critères fondamentaux qui permettent de mesurer le comportement d'un pays, à savoir si les gens sont discriminés, malmenés et s'ils vivent dans la peur. Signalons que le mandat de Zeid Ra'ad Al-Hussein prendra fin le 1er septembre.

Rock Ngassakys

CONCOURS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
LA DERNIÈRE DATE DU DÉPÔT DES DOSSIERS FIXÉE AU 20 AOÛT

Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi organise trois concours dans les établissements scolaires ci-après : les lycées techniques ; les lycées d'enseignement professionnel (Laac, Mantsimou, Sibiti, Thomas Sankara de Pointe-Noire) ; l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima ; les collèges d'enseignement technique (CET, CETF, CETA, CMI, CMA). Les concours auront lieu le 30 août. Les dossiers de candidatures seront déposés auprès des directions départementales de l'enseignement technique pour les candidats de l'intérieur du pays et de la direction des examens et concours techniques et professionnels pour ceux de Brazzaville.

DIPLOMATIE

Bertrand Cochery rend hommage aux agents en fin de mission

Au cours d'une cérémonie sobre, mais empreinte de fraternité, de convivialité et parfois d'émotion, qui s'est déroulée le 1er août à la Case De Gaulle, l'ambassadeur de France au Congo a salué l'œuvre accomplie par les partants.

Au total, huit agents travaillant à l'ambassade de France vont devoir quitter le Congo pour des destinations différentes. Il s'agit de : Hélène Degui, conseillère régionale de coopération santé. Cette dernière vient d'être honorée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui lui a décerné la médaille d'officier de l'ordre national du mérite congolais pour l'ensemble de ses œuvres. Autres partants : Gwenaël Canevet, deuxième conseiller ; Aurélie Godet, chargée de mission presse et communication ; Paul Bouzid, stagiaire chancellerie ; Héloïse Peaucelle, chargée de projet infrastructures à l'Agence française de développement ; Major Yann Thomas, assistant de l'attaché de défense ; le capitaine de police Frédéric Deleuze, expert technique, et le brigadier James Diesel, décoré de la Croix du combattant par l'ambassadeur pour ses services rendus au Liban et en Afghanistan.

« Ignorez la répétition et la routine. Car, aucun pays ne peut se contenter d'être dans la répétition et dans la routine. Au contraire, des dynamiques doivent être insufflées. Pour ceux qui rentrent en France, l'environnement

« Ignorez la répétition et la routine. Car, aucun pays ne peut se contenter d'être dans la répétition et dans la routine. Au contraire, des dynamiques doivent être insufflées. Pour ceux qui rentrent en France, l'environnement professionnel que vous retrouverez sera certainement très différent de celui que vous avez quitté »



professionnel que vous retrouverez sera certainement très différent de celui que vous avez quitté », a dit le diplomate devant un parterre d'invités et autres personnels de l'ambassade.

Quant à ceux ou celles qui auront la chance de repartir pour de nouvelles missions à l'étranger, le diplomate français se dit persuadé que les mois et les années qu'ils viennent de passer au Congo constituent « un enregistrement durable, une ex-

périence que vous pourriez mettre en valeur; des enseignements dont vous pouvez tirer profit ».

En outre, Bertrand Cochery a salué l'œuvre accomplie par chacun d'eux à l'ambassade de France, et loué leur sens de responsabilité et leurs qualités personnelles qui ont permis de défendre dignement les intérêts de la France dans les pays de la juridiction. Il a souhaité à tous et à toutes un excellent retour en France ou ailleurs, et une bonne continuation

Photo de famille / crédit photo adiac dans leurs carrières respectives.

« Au fil des années, nous sommes tous liés par cet attachement commun pour la représentation de la France. Nous sommes tous liés par ce respect mutuel que nous nous portons pour l'exercice de nos missions », a-t-il poursuivi. Avant de clore son propos, l'ambassadeur de France a remercié le Congo pour l'accueil qu'il leur a réservé pendant des années.

Yvette Reine Nzaba



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



PACKAGES AUX PARTICULIERS

Une meilleure traçabilité de vos opérations

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



**Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.*

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo

PARTENARIAT

Le sommet de Beijing insufflera un nouvel élan à la coopération Chine-Afrique

Le Forum sur la coopération sino-africaine, prévu en septembre dans la capitale chinoise, élargira le consensus stratégique, consolidera la base politique, enrichira le contenu de la coopération entre les deux parties et l'Afrique et insufflera un nouvel élan au partenariat.

Les dirigeants de la plupart des pays africains ont déjà confirmé leur participation au sommet qui sert de plate-forme afin de réunir la sagesse et la force des peuples chinois et africains comportant 2,5 milliards de personnes pour promouvoir le développement commun.

« La Chine espère travailler avec la partie africaine pour discuter de la grande cause qu'est la coopération amicale sino-africaine, afin de bâtir une communauté de destin sino-africaine plus étroite », a déclaré le président chinois, Xi Jinping, aux dirigeants africains lors de sa tournée en Afrique, en juillet.

Pour leur part, les dirigeants africains ont exprimé leur soutien et leurs attentes concernant le sommet de Beijing.

« Pour la première fois, l'Afrique a un partenaire international digne de confiance et fiable », a assuré un expert africain.

Depuis des décennies, la Chine et l'Afrique sont toujours sincères, amicales, unies et coopératives et sont devenues une communauté

« La Chine espère travailler avec la partie africaine pour discuter de la grande cause qu'est la coopération amicale sino-africaine, afin de bâtir une communauté de destin sino-africaine plus étroite »,

de destin et une communauté d'intérêt. Face à l'instabilité et aux incertitudes qui règnent dans le monde, le sommet de Beijing permettra à la Chine et à l'Afrique de travailler main dans la main pour relever des défis et ouvrir de nouvelles perspectives pour la coopération gagnant-gagnant.

Au cours des vingt dernières années, l'Afrique a connu un développement assez rapide, jetant une base solide pour son auto-développement durable et offrant de nouvelles opportunités à la coopération avec la Chine.

Pendant le sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine tenu en décembre 2015, la Chine a déclaré mettre en oeuvre dix plans majeurs visant à renforcer la coopération bilatérale, définissant la structure globale de coopération à différents échelons et dans un plus grand nombre de domaines.

La Chine s'est, d'ailleurs, engagée à aligner ses interventions dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la route » avec les projets du continent africain, notamment l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, l'Agenda 2063 de l'Union africaine mais aussi d'autres stratégies de développement des pays africains.

Lors de la tournée de Xi Jinping en Afrique, la Chine a respectivement signé avec le Sénégal et le Rwanda un Mémoire d'entente portant sur la construction de « la Ceinture et la route » et est parvenue à un consensus avec l'île Maurice afin de signer le plus vite un accord à ce propos.

La Ceinture et la Route » est non seulement une nouvelle plate-forme de coopération mais elle permet aussi à l'Afrique de participer pour la première fois à un grand projet d'envergure mondiale, ce qui est sans aucun doute favorable à l'intégration de l'Afrique au sein de la mondialisation économique et permettra d'élever le statut de l'Afrique dans l'économie et la gouvernance mondiales.

Les pays africains sont dans l'ensemble optimistes quant à la coopération sino-africaine. A l'occasion du sommet de Beijing, la Chine et l'Afrique promouvront leur coopération et apporteront de nouvelles contributions à l'unité et à la coopération des pays en développement ainsi qu'à la coopération Sud-Sud.

NIGER

Le chef de l'Etat s'engage pour des élections libres et transparentes

Le président Mahamadou Issoufou a promis, vendredi, de prendre toutes les dispositions pour que les prochaines élections dans son pays soient « libres, transparentes, inclusives et conformes aux lois de la République ».

« Pour garantir votre sécurité et (...) garantir de manière durable toutes les générations des droits et libertés, il est nécessaire de poursuivre la consolidation des institutions démocratiques. Notre pays a besoin d'institutions démocratiques fortes et stables, (...) capables de concilier ordre et libertés », a déclaré le chef de l'Etat, dans un message adressé à la nation à l'occasion du 58e anniversaire de l'indépendance du Niger célébré le 3 août.

Il a affirmé avoir ordonné au gouvernement de prendre toutes les dispositions pour mobiliser tous les moyens dont la Commission électorale nationale indépendante aura besoin pour les élections générales à venir.

Mahamadou Issoufou a, par ailleurs, exhorté tous les partis politiques et tous les citoyens à se mobiliser pour participer au processus en cours de confection du fichier électoral biométrique. Elu à la tête du Niger en 2011, puis



Le président Mahamadou Issoufou

« Pour garantir votre sécurité et (...) garantir de manière durable toutes les générations des droits et libertés, il est nécessaire de poursuivre la consolidation des institutions démocratiques. Notre pays a besoin d'institutions démocratiques fortes et stables, (...) capables de concilier ordre et libertés »,

reconduit en 2016 pour un second et dernier mandat de cinq ans, Mahamadou Issoufou a plusieurs fois réaffirmé n'avoir aucune intention « de modifier la Constitution nigérienne ni de briser un troisième mandat ».

S'il venait à respecter cet engagement, ce serait la première fois depuis 1960 que le pays connaîtrait une transition sans heurts. « Ce serait un événement historique pour le Niger et j'espère que j'aurai la chance de rentrer dans l'Histoire comme étant le premier président du Niger qui aurait passé, de manière pacifique, le témoin à son successeur », espère le président Issoufou.

GUINÉE

Plus de 500 tonnes de faux médicaments en circulation dans le pays

La situation entraîne des conséquences graves sur la santé publique, a affirmé le Dr Fougué Camara, coordinateur du Comité national de lutte contre les faux médicaments dans une interview récente accordée à la télévision nationale.

Cette situation fait de la Guinée « le pays qui ravitaille les autres pays ouest-africains en faux médicaments », avec l'aide des réseaux de trafiquants qui commercent au niveau des frontières entre les Etats, selon le Dr Fougué Camara.

A noter que grâce à l'engagement du gouvernement dans une lutte plus

ferme contre la vente et la commercialisation des faux médicaments, le comité national a saisi en 2016, environ quatre-vingt-seize tonnes de faux médicaments qui ont été incinérés devant les autorités guinéennes et les partenaires étrangers.

Des données statistiques récentes du ministère de la Santé publique indiquent que la vente des faux médicaments représente encore plus de 70% du marché des médicaments dans le pays.

Le Dr Fougué Camara a fait remarquer qu'un taux élevé d'analphabétisme, la pauvreté des familles et le manque d'informations fiables font que la population est souvent obligée de recourir aux faux médicaments

vendus au bas prix sur le marché et à portée de main.

Compte tenu de la densité des faux médicaments sur le marché guinéen à faible prix, l'automédication de la population prend de plus en plus d'ampleur, au détriment de la santé des malades, selon des observateurs locaux.

Le coordinateur du comité national de lutte contre les faux médicaments a souligné que toutes les parties prenantes dont le gouvernement, l'ordre des médecins et des pharmaciens ainsi que la société civile doivent s'impliquer davantage pour contenir la propagation du phénomène des faux médicaments et autres produits prohibés en Guinée.

ETHIOPIE

Le HCR apporte son aide aux déplacés internes

L'agence de l'ONU pour les réfugiés a annoncé, le 3 août, le versement d'une aide humanitaire d'urgence pour près d'un million d'Ethiopiens déplacés internes en raison des affrontements communautaires dans le sud-ouest du pays.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué qu'il allait distribuer cinquante mille kits d'urgence comprenant des ustensiles de cuisine, des matelas, des couvertures et des bâches en plastique à l'aide du Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU (Cerf). La priorité est donnée aux personnes souffrant d'un handicap, aux femmes enceintes, aux mères allaitantes, aux personnes âgées et aux femmes dans les zones de Gedéo et de Guji ouest, respectivement dans les Etats régionaux du sud et d'Oromo, a fait savoir le HCR.

Le Cerf avait versé, le mois dernier, quinze millions de dollars pour le renforcement d'urgence de l'aide humanitaire destinée aux personnes touchées par les violences communautaires en hausse dans les deux régions éthiopiennes. « Les conditions actuelles sont extrêmement difficiles. Nombre d'entre eux dorment sur le sol froid des installations publiques et essayent de se réchauffer avec les seuls vêtements qu'ils portent. D'autres vivent dans des abris de fortune qui laissent entrer la pluie, les exposant à de graves problèmes de santé comme la pneumonie », lit-on dans un communiqué publié le 3 août par le HCR. L'agence onusienne a, par ailleurs, indiqué avoir déployé deux équipes de réponse d'urgence dans les régions concernées pour soutenir les autorités locales au

niveau de la gestion du site et les aider à renforcer la coordination des réponses à apporter aux besoins en protection.

« Ceux qui ont fui ont décrit des scènes d'une violence extrême lors des raids menés sur leurs villages. Des meurtres et des viols ont été commis, du bétail massacré et des maisons incendiées », a rapporté le HCR.

D'après l'agence, la plupart des Ethiopiens déplacés internes ont fui « sans rien d'autre que leur vie », d'où l'urgence de l'aide humanitaire.

Le gouvernement éthiopien et les partenaires humanitaires ont publié un plan d'intervention d'urgence conjoint, nécessitant un total de 117,7 millions de dollars, pour répondre aux besoins de base et assurer la protection des déplacés.

Xinhua



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE
Composez *121*4#



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

ELECTIONS À LA FÉCOFOOT

Six groupements exclus du vote

Les représentants d'anciens joueurs, des entraîneurs, des arbitres, de la médecine sportive, du football féminin et du football des jeunes n'auront pas droit au vote, pour la simple raison qu'ils n'ont pas renouvelé leurs instances dirigeantes.

Les prochaines élections à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) prévues le 25 septembre n'auront plus le même corps électoral. Les représentants de six regroupements ont été exclus, a confirmé la commission électorale de la Fécofoot en s'appuyant

notamment sur l'article 23 des statuts de cette instance.

« Les groupements n'ayant pas organisé les assemblées générales électives en leur sein ne participeront pas à l'assemblée générale du 25 septembre. Il s'agit des groupements des anciens joueurs, des entraîneurs, des arbitres, de la médecine sportive, du football féminin et du football des jeunes », souligne la décision 002/2018.

Par ailleurs, le guide à l'attention des candidats et des électeurs ne plaide pas en leur faveur. Selon ce document, l'électeur pour avoir accès dans la salle devra se munir d'une carte nationale d'identité ou permis de conduire en cours de validité et de son badge délivré par la commission électorale. Celui-ci lui sera délivré sur la présentation de la note de désignation, dûment



Le représentant des arbitres n'a lui aussi pas droit au vote/Adiac

signée par les autorités habilitées ayant reçu l'agrément de la Fécofoot.

Le retrait du badge poserait problème à chaque représentant de ces groupements car ils n'ont pas organisé les as-

semblées générales électives en vue de mettre en place les instances reconnues par la Fécofoot. Notons qu'en 2014, les élections s'étaient tenues avec un corps électoral de quarante-six votants mais trois d'entre eux

n'étaient pas présents à Owando. Dans son chronogramme, la commission électorale a promis de publier la liste définitive des candidats et du corps électoral, le 3 septembre.

James Golden Eloué

voaafrique.com
 voaafrique



V•AAfrique
104.3 fm
 BRAZZAVILLE

LA MEILLEURE
 MUSIQUE ET
 LES DERNIÈRES
 NOUVELLES

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent aux

salons de formation «ETUDIER EN RUSSIE-2018»



le 17-18 août ENTREE LIBRE
à Brazzaville de 10.00 à 16.00h

Adresse:

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

Avec la participation de la délégation du groupe des universités d'Etat russes. Consultations et inscriptions sur place!

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

le 17-18 août ENTREE LIBRE
à Pointe-Noire de 10.00 à 16.00h

Adresse:

Consulat Honoraire de Russie,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba, B.P. 5363 Pointe-Noire,
Tél: +242050329199
WhatsApp: +375296116171
Email: ruskiymir.congo@gmail.com

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE

ANNONCE NUMERO 018-2018

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Assistant Principal aux Ressources Humaines Grade - FSN-09
Contrat à Durée Indéterminée / DATE D'OUVERTURE: 31 Juillet 2018 / DATE DE CLOTURE: 14 Aout 2018

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en gestion des ressources humaines, Management ou administration publique. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du conseiller administratif, l'intéressé(e) jouera le rôle de conseiller principal en matière de gestion des ressources humaines, dirigeant, exécutant et supervisant toute la gamme des fonctions des ressources humaines au poste. L'intéressé(e) sera responsable de l'élaboration de la politique et des procédures/politiques des ressources humaines et sera le point de contact principal pour tous les aspects des problèmes du personnel. L'intéressé(e) supervisera directement trois (3) employés aux RH et indirectement deux (2) instructeurs de langue anglaise.

Pour de plus amples informations concernant cette

offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/
06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)

Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

ALCATEL LUCENT WEST AND CENTRAL AFRICA

Société Anonyme

Capital : 10.000.000,00 de francs CFA

Siège social : Route de Ngor, Angle DIOULIKAYE, Les Almadies ; BP : 3879

Dakar (Sénégal) / R.C.C.M.: SN DKR 2011 B 8027.

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ALCATEL WEST AND CENTRAL AFRICA, tenue en date du 31 octobre 2017, dûment enregistré le 11 décembre 2017 à Dakar, sous le numéro de série 4142,

Il a été décidé par les associés du changement de la dénomination sociale de la société ALCATEL LUCENT WEST AND CENTRAL AFRICA en NOKIA WEST AND CENTRAL AFRICA, en sigle NWCA ;

Conformément à la loi en vigueur, sa succursale du Congo prend la dénomination de NOKIA WEST AND CENTRAL AFRICA.

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er août 2018 et enregistré sous le numéro CG/PNR/ 12 B 95.

Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

PROGRAMME DES FUNÉRAILLES DE Mme IKAMA NÉE MAVOUNGOU EIGA- DINE MICHAËL

Vendredi 3 août 2018 :

-11h00 : levée de corps à Paris ;

-Lieu : funérarium de Batignolles, 25 Bd du bois le prêtre Paris 75015 ;

-13h00 : dépôt de la dépouille à l'aéroport CDG.

Samedi 4 août 2018 :

-10h50 : transfert de la dépouille mortelle à Brazzaville par vol d'Air France ;

-17h40 : arrivée à Maya Maya.

Lundi 6 août 2018

-8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-9h30 : recueillement au domicile familial

-12h00 : messe en la cathédrale Sacré coeur de Brazzaville ;

-14h30 : dépôt de la dépouille à l'aéroport Maya Maya ;

-16H30 : transfert de la dépouille mortelle à Pointe-Noire par le vol Canadian ;

-17h 15 : arrivée à Pointe-Noire.

Mardi 7 août 2018

Funérailles et inhumation au cimetière familial de Ngoyo
Fin du programme.



IN MEMORIAM

5 août 2008 – 5 août 2018

Jean Merlyns Yanga Inspecteur des Postes et Télécommunications.



Voici dix ans déjà que tu es parti loin de nous. Papa, ton absence prolongée a créé un grand vide en nous qui t'avions tant aimé.

En cette date commémorative nous prions tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour lui.

Dimanche 5 août 2018, des messes seront dites en sa mémoire en les paroisses :

- Anne-Marie JAVOUHEY à 9 Heures ;
 - Cathédrale sacrée cœur à 10 Heures 30 minutes ;
 - Petite sœur des Pauvres à 10 Heures.
- Papa tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.
Mémoire éternelle Grand Jean !

CHANGEMENT DE NOM

Ma fille appelée Ngandzania Ademba Ruth Michelle, désire s'appeler désormais Ngandzania Bouya Ruth Michelle. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Stévy et Sorelle Oba, agents des Dépêches, les familles Ekoueremba, Efanga, Onanga et Etoganko annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère et grand-mère, Simone Assanga (mère S), survenu le vendredi 27 juillet à Brazzaville.



La veillée mortuaire se situe au domicile familial, sis n°46 de la rue Manga, à Talangaï (arrêt Libanga ya Talo). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Djason Philosophe, les familles Lebibi et Kouakié ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de Taly Auwhem Lebibi, le 29 juillet 2018 à Brazzaville.



La veillée mortuaire a lieu, au n°30 de la rue Ndolo bis (arrêt boulangérie) à Petit-chose. Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement.

CHRONIQUE

Souvenir de la traite négrière et de son abolition

Instituée en 1998 pour commémorer la lutte menée par les esclaves eux-mêmes en 1791 afin de recouvrer leur liberté et leur dignité, la date du 23 août célèbre cette insurrection sur l'île de Saint-Domingue dans la nuit du 22 au 23 août et qui conduisit à l'indépendance d'Haïti, consacrée et dédiée comme la première victoire des esclaves sur leurs oppresseurs. Elle fait donc d'Haïti le premier pays où une révolte menée par des esclaves a porté ses fruits et conduit à l'obtention de l'indépendance du pays.

En effet, cette nuit glorieuse du 22 au 23 août 1791 doit demeurer vivace dans nos esprits car elle a joué un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique qui ne fût en fait qu'un «kidnapping» organisé de la population africaine, pour la contraindre au travail forcé dans les plantations de Saint-Domingue.

La Journée internationale du souvenir ainsi instituée vise à inscrire la tragédie de la traite dans la mémoire de tous les peuples et ce, conformément aux objectifs du projet interculturel «La route de l'esclave», qui devait offrir l'occasion d'une réflexion commune sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de cette tragédie ainsi que d'une analyse des interactions qu'elle a générées entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et les Caraïbes.

À cet effet, l'Unesco invite tous les ministres de la Culture des États membres à organiser des actions en association avec la population et en particulier les jeunes, les éducateurs, les artistes et les intellectuels.

L'on se souvient que les premières commémorations de cette Journée internationale ont eu lieu dans plusieurs pays, singulièrement le 23 août 1998 à Haïti et le 23 août 1999 à Gorée, au Sénégal. Elles furent des manifestations culturelles où l'on organisait des débats sur la traite négrière. En 2001, le Musée de l'étoffe de Mulhouse s'y était associé en organisant un atelier présentant des tissus appelés «Indiennes de traite» utilisés comme monnaie d'échange pour l'achat d'esclaves aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Cette occasion de rendre hommage à ceux qui ont souffert et sont morts aux mains du système cruel de l'esclavage a aussi pour objectif de sensibiliser le public aux dangers actuels du racisme et des préjugés.

Il ne faut jamais oublier le parcours extrêmement difficile que fit cette population déportée d'Afrique vers l'Amérique, parcours jonché de discrimination, racisme, esclavagisme, mauvais traitements de diverses natures, etc. Et certaines survivances de ce pan d'histoire tragique sont encore bien palpables aujourd'hui.

L'on suggère certaines actions pour rendre ce souvenir pérenne, comme le visionnage des films «Esclave pendant 12 ans» ou «Amistad», au 2e cycle du secondaire, films qui traitent tous les deux du sujet de la traite des personnes et de l'esclavage des Noirs en Amérique.

L'on incite, par ailleurs, à faire une recherche sur les restaveks, noms donnés aux enfants haïtiens pris en situation d'esclavage par de riches familles des quartiers huppés de Port-au-Prince, et à se mettre dans la peau de personnes qui étaient arrachées à leurs familles et à leurs pays pour être vendues en tant qu'esclaves.

Ces actions devraient aider à réfléchir sur les possibilités d'apaiser et de surmonter ces mémoires douloureuses en mettant en avant les effets bénéfiques de la diversité et des richesses culturelles dont regorge l'humanité.

À la suite du projet «La Route de l'esclave», qui a permis une réflexion critique sur les conditions et les modalités pour une réconciliation et un rapprochement des peuples autour des héritages partagés issus de la tragédie de l'esclavage, de nouveaux thèmes ont été abordés comme : la présence africaine dans le monde, les conséquences psychologiques de la traite négrière et l'esclavage, le transfert des connaissances et des savoir-faire de l'Afrique vers le reste du monde, le tourisme de mémoire et les industries culturelles et créatives émanant de la pensée.

Ferréol Gassackys

23^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL

AS Otoho-Diables noirs, un match aux allures d'une finale

La rencontre AS Otoho-Diables noirs est l'affiche phare de la 23^e journée qui débutera le 7 août.

Après avoir courbé l'échine 1-3 à Brazzaville lors de la 8e journée, l'AS Otoho, l'actuel leader du championnat recevra son dauphin le 9 août au stade Marien-Ngouabi à Owando en clôture de la 23^e journée. Un match aux allures d'une finale puisque le titre de champion du Congo se jouera sans nul doute au cours de cette rencontre. Une victoire de l'AS Otoho lui ouvrira grandement les portes du titre pendant qu'une défaite relancera totalement le suspense. C'est le défi que tentera de relever les Diables noirs car depuis le début de la saison, l'AS Otoho n'a pas encore concédé une défaite à Owando. En rappel, l'AS Otoho compte 50 points contre 45 pour les Diables noirs avec un match en retard.

Rappelons que la 23^e journée du championnat débutera le 7 août au stade Alphonse-Massamba-Débat par des rencontres Patronage Sainte-Anne-Nico-Nicoyé et Saint-Michel de Ouenzé-Jeunesse sportive de Talangai. Le 8 août, la Jeunesse sportive de Poto-Poto



Une séquence du match aller Diables noirs-AS Otoho/Adiac

to affrontera La Mancha puis en deuxième explication, Tongo FC croisera l'AC Léopards de Dolisie. Le 9 août, outre le match AS Oto-

V Club Mokanda sera aux prises à l'Interclub.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 2^e journée

Premier but de la saison pour Dylan Saint-Louis. Titulaire sur le côté gauche de l'attaque parisienne, il double la mise pour le Paris FC d'une frappe du droit de l'extérieur de la surface. Les Parisiens battent Nancy 2-0.

Avec ce deuxième revers, les Lorrains débutent mal leur saison. Aligné sur la droite de l'attaque de l'ASNL, Yann Mabella n'a pas convaincu. Remplacé à la 61e par Mons Bassouamina, auteur d'une entrée intéressante.

Rappelons que Tobias Badila n'était pas retenu et que Rayan Bindounga est blessé.

Aligné au poste de récupérateur gauche, Durel Avounou marque contre son camp à la 19e minute : sur le côté droit, il détourne une frappe de Boulaya qui termine sa course dans le petit filet opposé. Le premier des 5 buts d'un FC Metz bien supérieur à l'US Orléans. Qui s'incline finalement 1-5.

Fernand Mayembo est resté sur le banc lors du match nul concédé par Le Havre face à Grenoble (1-1). Alan Dzabana et Bevic



Dylan Saint-Louis et Durel Avounou, tous deux buteurs, mais avec des fortunes différentes (DR)

Moussiti Oko n'étaient pas convoqués pour ce match.

Warren Tchimbembé est entré à la 61e lors de la défaite de Troyes face à Brest (1-2). Le score était acquis. Randi Goteni, lui, est écarté du groupe.

Vainqueur à Nancy en ouverture, Béziers s'incline à domicile face à Ajaccio (0-1). Brunallergène Etou n'est pas entré en jeu.

National, 1^{re} journée

Davel Mayela, titulaire, et Boulogne-sur-Mer prennent un point à Drancy (0-0). L'ancien Toulousain, arrivé cet été en provenance de Laval, a joué l'intégralité du match. A Cholet, Bradley Mazikou, averti à la 45e+ 2, était titulaire lors de la défaite face à Tours (0-1). Kevin Mondziaou Zinga n'était pas dans le groupe.

Camille Delourme

PROMOTION

Du 1^{er} août au 30 septembre

250 000 FCFA

Adresse :

46 rue Mpouya (croisement av.

de la Tsiémé à Ouenzé

Tél. : 06 956 01 87

Salle de Fêtes

Chapiteau
Dîner et Soirée Chapiteau
Suivies vos événements

- Anniversaire
- Dîner
- Mariage coutumier, officiel
- Retrait de deuil
- Baptême
- Séminaire
- Conférence
- Atelier, etc

Adresse: 46 rue Mpouya Ouenzé. Av de la tsiémé.
☎ 06 959 01 87 / 04 048 62 80 📍 Divine et Sarah Chapiteau

RETRAIT DE SANGA BLENDE DU CHAMPIONNAT NATIONAL

La Fécofa réagit

A travers une correspondance datée du 31 juillet dernier, l'instance dirigeante du football national a éclairci les choses par rapport à la récente décision prise par la formation de Mbuji Mayi.

Le club de Sanga Balende, dirigé par le gouverneur Alphonse Ngoy Kasanji, a, au cours de son assemblée générale ordinaire, pris l'option de ne prendre part à la prochaine édition du championnat national de football que si un nouveau comité de gestion était élu par la Ligue nationale de football (Linafoot). Pour lui, l'actuelle commission de gestion instituée par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) aurait failli à sa mission.

Eclaircissant sur la situation, la Fécofa a indiqué dans sa correspondance que la commission de gestion de la Linafoot n'a été que le résultat d'une concertation entre elle et les clubs afin de sauver le championnat 2017-2018 et éviter de porter un préjudice au football natio-



Le gouverneur Alphonse Ngoy Kasanji, président de Sanga Balende

nal. « La mise sur pied de la commission de gestion répondait à cet impératif et à des missions précises et limitées dans le temps. La commission gère le championnat selon les dispositions des textes et règlements en la matière. Et au terme de sa mission, la situation redevien-

dra régulière par l'organisation des différentes assemblées, notamment celle devant élire un nouveau comité de la Linafoot », peut-on lire dans la correspondance.

Aussi l'instance faitière du football national se décharge-t-elle de toute responsabilité par rapport à l'organisation du championnat et ne pourrait interférer dans la gestion courante de la Linafoot. Elle attend plutôt le rapport de la Linafoot qui est son organe subdélégué. La Fécofa encourage, par ailleurs, le gouverneur Alphonse Ngoy Kasanji, président de Sanga Balende, à continuer de s'impliquer aussi directement dans l'encadrement de la jeunesse. Ce dernier a, entre-temps, levé sa mesure de retrait et Sanga Balende prendra donc part à l'édition 2018-2019 du championnat de la Linafoot.

Notons que la direction des Anges et Saints du Kasai oriental n'a visiblement pas apprécié de terminer à la quatrième place du championnat, loupant de peu une qualification à la Coupe de la Confédération africaine.

Martin Engimo

RÉSURGENCE D'EBOLA DANS LE NORD-KIVU

Des équipes de l'INRB s'installent à Beni

Un jour après l'annonce par le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, de la survenue de la dixième épidémie de la maladie dans l'aire de santé de Mangina, en territoire de Beni, les mesures urgentes sont prises pour la contenir au plus vite car elle a déjà fait une vingtaine de morts.

Le ministre de la Santé publique s'est rendu sur place à Mangina, le 2 août, et a aussitôt installé des équipes de l'Institut national des recherches biomédicales (INRB) appuyées par des médecins épidémiologistes, dans le cadre de l'opérationnalisation des mesures de riposte contre la maladie à virus d'Ebola, dans l'aire de santé de Mangina, qui fait partie de la zone de santé rurale de Mabalako, dans la province du Nord-Kivu.

Dans la bourgades de Mangina, Oly Ilunga ne s'est pas rendu seul car il s'est fait accompagner du numéro 2 de la Monusco, des délégués de l'Organisation mondiale de la santé et ceux de la Banque mondiale. Le ministre a présidé, à Beni, une réunion à laquelle ont pris part les autorités politico-administratives et sanitaires locales. Il était question de mettre en place une batterie de mesures pour coordonner la surveillance, la mobilisation sociale, la logistique et la communication sur le terrain.

Au-delà de la prise en charge médicale, il y a aussi des activités de communication qui sont menées sur le terrain pour sensibiliser la population au respect des règles élémentaires d'hygiène, en plus de la restriction des contacts interpersonnels. Parmi les mesures restrictives pour éviter la propagation de la maladie, dans les banques à Butembo, par exemple, il est interdit de manipuler l'argent à main nue de même que le partage de téléphone. La salutation à la main, la consommation de la viande du gibier sont également interdites.

Blandine Lusimana





TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90 +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

ENJEUX ÉCONOMIQUES

Jean-Pierre Bemba porteur d'un projet de développement ambitieux pour la RDC

L'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006 entend lutter contre la corruption et le coulage des recettes pour réaliser un budget de quatre-vingts milliards de dollars afin de booster le décollage de l'économie de son pays.

Ambitieux. C'est le moins qu'on puisse dire du projet de développement dont est porteur le sénateur Jean-Pierre Bemba. Il en a égrené quelques détails au cours d'une conférence de presse (le tout premier depuis son retour au pays) qu'il a animée le 3 août, au complexe commercial GB où il a pris ses quartiers. C'est un Jean-Pierre Bemba très confiant et décidé à changer la donne politique en RDC qui s'est prêté au jeu de questions-réponses dans un climat empreint de convivialité. Une conférence de presse qui a essentiellement gravité autour des enjeux de l'heure avec, en toile de fond, l'esquisse du projet de société du candidat président de la République qu'il est. Son plan de développement repose sur un budget de quatre-vingts



Jean-Pierre Bemba lors de sa conférence de presse

milliards de dollars et l'étale sur les cinq ans à venir. Ce pactole, Jean-Pierre Bemba croit le mobiliser une fois élu président de la République démocratique du Congo (RDC) et livre quelques pistes pour atteindre cet objectif qui, pour certains, procède d'une vision chimérique. Il s'agit ici de booster le décollage économique du pays longtemps resté à la traîne sur le plan du développement. « J'ai un tableau anticipatif sur un

budget prévisionnel sur les cinq années à venir; c'est possible. Je crois que dans une meilleure canalisation de recettes, c'est-à-dire l'unicité du compte général du trésor; la canalisation de toutes les recettes au niveau du compte général du trésor; une lutte contre la corruption, je pense qu'on pourrait arriver à obtenir des ressources plus conséquentes au niveau du pays. Ceci va s'accompagner d'un plan sur l'amélioration du climat des affaires qui va attirer les

investissements supplémentaires, qui va donner les emplois au niveau de la population et qui va permettre de redistribuer les revenus au population », a expliqué le Jean-Pierre Bemba.

Au-delà de la simple volonté d'atteindre cette performance, l'orateur a mis un accent particulier sur l'aspect sécuritaire étant entendu qu'« aucun investisseur sérieux ne peut prendre des risques dans un pays en proie à l'insécurité ». Cela devrait passer

inévitablement par la neutralisation des groupes armés qui empestent le climat, notamment à l'est du pays. « Il faut une réforme profonde au niveau des services de sécurité et de la défense de notre pays, permettre à ce qu'on contrôle tout le territoire, qu'il n'y ait pas de portion de ce territoire entre les mains des bandes armées », a ajouté Jean Pierre Bemba, plus que jamais déterminé à « redonner confiance aux investisseurs pour un Congo de demain totalement différent de celui d'aujourd'hui » et à redonner le sourire au peuple en le remettant au travail.

L'agriculture demeure, par-dessus-tout, le levier sur lequel l'ex-vice-président de la République entend baser son action. Il en fait un axe prioritaire de son programme. « Nous avons tout, la terre, l'eau. À travers les cours d'eaux et rivières, ça nous permettra de pouvoir rapidement cultiver nos terres, donner l'envie à notre population de retourner sur le travail de l'agriculture, ça permettra de nourrir nos familles et de vendre le surplus et même d'exporter », a-t-il soutenu.

Alain Diasso

RETOUR MANQUÉ

Moïse Katumbi bloqué en Zambie

Malgré sa volonté et sa détermination de rentrer dans son pays, l'ex-gouverneur du Katanga a fait face, le 3 août, à une muraille costaud constituée des éléments de la police qui l'ont empêché de se rendre à Lubumbashi via le poste-frontière de Kasumbalesa, après le refus des autorités de lui accorder l'autorisation d'atterrir à l'aéroport de la Luano.

C'est un véritable chemin de la croix que les autorités provinciales du Katanga ont fait subir, le 3 août, à Moïse Katumbi Chapwe dont le droit de retour dans son fief de Lubumbashi lui a été refusé, au grand désenchantement de ses partisans mobilisés par milliers pour l'accueillir. Le jet qui accompagnait l'ex-gouverneur du Katanga et sa suite n'a pas reçu l'autorisation nécessaire pour atterrir à l'aéroport de la Luano. Activant le plan B, Moïse Katumbi mettra

alors le cap sur la Zambie, précisément au poste frontière de Kasumbalesa, en tentant, par route cette fois-ci, de gagner Lubumbashi où la tension était déjà perceptible.

Ayant appris la nouvelle, de nombreux sympathisants et membres de la plate-forme « Ensemble » ont vite pris la direction de l'axe Lubumbashi-Kasumbalesa, bravant, au passage, les barrières de la police et les tirs de sommation pour les en dissuader. Certains, apprend-on des sources locales, ont été bloqués au niveau du poste de Kisanga tandis que d'autres ont carrément forcé le passage jusqu'au poste douanier de Kasumbalesa (côté zambien) où ils ont été interpellés par la police zambienne. Sur ces entrefaites, la police a dû recourir aux gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants de plus en plus nombreux qui cher-

chaient à franchir la frontière. Il est fait état des blessés graves et de deux morts lors des affrontements entre la police et les partisans de Moïse Katumbi, dont l'un aurait reçu un coup de projectile à la tête avant de s'écrouler de tout son poids sur le sol. C'est sur ces entrefaites que l'ex-gouverneur du Grand Katanga a pu, selon une certaine version, accomplir ses formalités administratives du côté de la douane zambienne avant de gagner à pied, sous forte escorte populaire, la direction générale de migration (DGM) pour les mêmes raisons. Il était resté bloqué longtemps dans la zone neutre, entouré des milliers de ses sympathisants, visiblement abattu étant entendu qu'aucun service n'était opérationnel du côté congolais de la frontière. Les services étaient carrément fermés autant que la barrière. Aucun agent administratif de la

DGM n'était présent pour recevoir l'opposant qui aurait fait le pied de grue pendant de longues heures, sans espoir d'accéder sur le territoire congolais. Moïse Katumbi qui était à la tête d'une délégation de cadres de sa plateforme « Ensemble » dont Olivier Kamitatu, son directeur de cabinet ou encore Francis Kalombo, a du rebrousser chemin pour regagner l'aéroport de Ndola, en Zambie, où son jet avait atterri quelques heures auparavant.

Une autre version allègue que l'ex-gouverneur, qui s'est vu refuser l'autorisation de traverser la frontière par la douane zambienne, s'est ravisé de poursuivre son itinérance, bloqué par l'immigration zambienne. Rendez-vous manqué donc pour le riche homme d'affaires qui avait promis à ses partisans de rentrer au pays par la grande porte et ce, contre vents et marées. Sa réaction recueillie par

la chaîne BBC a été celle d'un homme complètement frustré qui ne s'imaginait pas un tel scénario. « Ils ont dit que j'avais des dossiers au tribunal et me traitent de mercenaire et de je ne sais pas de quoi ! Alors pourquoi ne veulent-ils pas me faire passer ? Je suis là, je rentre chez nous et je serai candidat ! Tout ce qu'ils sont en train de faire, c'est de m'empêcher car ils n'ont pas une base juridique pour m'arrêter ! Donc, si c'est cela qu'on appelle la justice, je suis désolé... », s'était-il exprimé, avant de rejeter d'un revers de main sa prétendue nationalité italienne: « Je suis Congolais et je suis là avec mon passeport semi-biométrique et je suis en train de retourner avec au pays ».

Comme quoi, le bras de fer qui oppose Katumbi au gouvernement est encore bien loin de donner son verdict final. Wait and see.

A.D.

MUSIQUE

Un SOS pour sauver Armando Brazzos

Sociétaire de l'orchestre African Jazz qui a joué à la table ronde de Bruxelles, en 1960, l'ancien guitariste (85 ans) ne va pas bien. Son état de santé est inquiétant, a alerté son ami et compagnon Pierre Yantula Bobina alias Petit Pierre (77 ans), également ancien chanteur d'African Jazz.

Armando Brazzos « se met difficilement debout et marche avec beaucoup de peine. Et il souffre aussi de perte de mémoire », a fait savoir Pierre Yantula Bobina. Tous les deux avaient fait partie de la délégation des musiciens congolais, avec leur illustre leader feu Kabasele Tshamala Grand Kallé, à la table ronde historique de 1960 à Bruxelles, en prélude à l'indépendance du Congo. Il s'agit donc d'un des pères de la musique congolaise moderne dont l'histoire est aussi liée à l'indépendance de l'ex-Congo belge -encore en vie- qui va mal et peut tirer sa révérence à tout moment. Guitariste accompagnateur dans l'OK Jazz de Franco Luambo Makiadi, Armando Brazzos a aussi joué pour



Armando Brazzos, ancien guitariste d'African Jazz

de la table ronde. Brazzos et Vicky Longomba ont accepté alors que les autres ont refusé ». C'est à Bruxelles que Brazzos s'est mis à la guitare basse pour combler une carence dans l'orchestration du groupe venu de Kinshasa pour

agrémenter les politiciens à la table ronde. « Quand nous sommes arrivés à Bruxelles, nous nous sommes retrouvés avec trois guitaristes, Nico Kasanda (Dr Niko), Déchaux Muamba et Armando Brazzos; en clair, deux accompagnateurs et un soliste. Et Brazzos, connaissant mieux la guitare et la structure de l'orchestre, a demandé aux deux frères (Nico et Déchaux) de se mettre à la guitare solo et à l'accompagnement alors que lui s'est proposé à la guitare basse. Ce fut ses débuts comme guitariste basse, à la table ronde. Et nous avons joué «Indépendance cha cha», «Naweli Boboto». Ce fut aussi son incorporation dans l'African Jazz », se rappelle Pierre Yantula.

Des acteurs de l'indépendance oubliés

Aujourd'hui, regrette amèrement Petit Pierre, les autorités ont superbement oublié, abandonné les acteurs congolais de l'indépendance, particulièrement les musiciens, alors que partout dans le monde, ce genre de personnalités fait partie des patrimoines dont on prend minutieusement soin.

« Depuis cinquante-huit ans, rien n'est fait dans le sens d'apporter de l'assistance aux musiciens qui ont presté lors de la table ronde et particulièrement à Brazzos. J'ai entrepris des démarches auprès des institutions du pays, à la présidence, à la primature où j'attends un rendez-vous. Très récemment, j'ai amené un Belge, venu tout droit de Bruxelles, chez Brazzos, on attend la suite », dit-il.

« Nous étions sept dans l'African Jazz, nous ne sommes restés que deux, les autres sont morts. Je demande à ce qu'on assiste Brazzos de son vivant comme il est malade, il est encore temps de soigner ce monument. Nous sommes tous fils de ce pays. On a décoré les autres. On accorde des soins aux autres mais pourquoi pas à la famille African Jazz ? On donne des médailles et de l'argent aux footballeurs mais personne de l'African Jazz n'a bénéficié de l'assistance des autorités, il est temps qu'on pense à nous aussi. J'insiste beaucoup pour Brazzos. Il a besoin d'aide dans ses vieux jours », plaide Pierre Yantula Bobina.

Martin Enjimo

AFRIQUE CENTRALE

Des pronostics de désinvestissement à court terme

Une étude intitulée « Financer la croissance africaine à l'horizon 2023 : perception des investisseurs internationaux » dresse un tableau peu flatteur de la sous-région dans un contexte général plutôt optimiste pour l'économie africaine. Citée dans les conclusions de l'étude, la RDC se retrouve parmi les pays les plus risqués de la région.

Fin juillet dernier, le très attendu baromètre de Havas sur la perception des économies africaines à l'horizon 2023 a livré de nouveau ses secrets. Ce service conseil dédié aux pays émergents révèle d'abord que 92 % des investisseurs internationaux interrogés dans cette étude ont réaffirmé leur optimisme. Par ailleurs, ils ont renouvelé leur confiance aux perspectives économiques de l'Afrique au cours des cinq prochaines années. En chiffres, 80 % des dirigeants sondés sont prêts à renforcer leurs investissements pendant cette période.

Pour réussir cette étude, il a été constitué un panel de dirigeants représentant environ cinquante groupes mondiaux qui opèrent dans plusieurs sec-

teurs d'activité en Afrique. Le constat général sur une meilleure perception de l'Afrique est conforté par un rapport de la Banque africaine de développement (BAD) signalant une nette augmentation des flux financiers externes à destination du continent. Ceux-ci, a noté l'institution financière africaine, sont passés à environ 180 milliards de dollars américains en 2017, dont 49 milliards constitués des investissements directs étrangers. À en croire la BAD, la dynamique économique africaine actuelle est le fruit d'une demande intérieure soutenue et de la mise en œuvre de grands projets dans le domaine très stratégique des infrastructures. Les enquêteurs d'Havas ajoutent également l'opti-

misme des investisseurs selon un certain nombre de critères. Concrètement, les dirigeants sondés ont évoqué l'émergence d'une classe moyenne (58 %), l'amélioration du climat des affaires et des investissements (49 %) ainsi que le dynamisme démographique (47 %). D'autres dirigeants sondés, soit moins de 40 %, ont ajouté des critères comme la diversification économique croissante, les infrastructures, l'innovation et même l'urbanisation rapide.

Si l'Afrique peut se prévaloir d'un regain d'intérêt indiscutable à l'international, l'enquête comporte une autre révélation plus alarmante sur les véritables centres d'intérêt de la région. Les blocs de l'ouest et de l'est ont attiré le plus les

investisseurs internationaux. Au moins 64 % des dirigeants interrogés l'ont confirmé sans détour. Des pays qui sortent du lot sont la Côte d'Ivoire (63 %), le Kenya (37 %), le Nigeria (39 %) et le Ghana (63 %). La troisième sous-région la plus attractive est l'Afrique du nord (38 % des sondés), devant l'Afrique australe (31 % des sondés). En termes d'attractivité pour les investisseurs internationaux, le Maroc vient devant des pays comme le Sénégal, l'Éthiopie, l'Égypte et même le Rwanda.

Brisant la tendance générale de l'investissement dans la région, l'Afrique centrale est mal cotée et risque même de perdre des investissements à court terme. Selon l'étude, c'est la seule sous-région du continent où les répondants (20 %) ont souhaité davantage réduire leur volume d'investissement. « Sa perception

pâtit des guerres civiles et de l'insécurité qui prévalent dans certains pays comme le Soudan ». Pour le cas spécifique de la RDC, elle est classée parmi les pays les plus risqués de la région à cause des inerties découlant avant tout d'une instabilité politique chronique ou d'une situation sécuritaire préoccupante.

En parcourant cette enquête, il se dégage un constat important. Le mythe des pays potentiellement riches en ressources naturelles montre désormais des limites. En effet, 19 % des dirigeants considéraient un pays comme le Nigeria, le géant pétrolier de la région, comme risqué du fait de sa forte dépendance au pétrole. Par contre, 63 % des dirigeants sondés ont préféré le Kenya pour sa grande résilience liée à la diversification de son économie. Une leçon à méditer.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Les Congolais invités à planifier les naissances

Au Congo les résultats de l'EDSC-II révèlent un taux élevé de la fécondité des adolescentes, a-t-on appris, le 3 août à Pointe-Noire, lors de la célébration de l'événement en présence de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la population, qui avait à ses côtés le préfet du département, Alexandre Honoré Paka.

La journée mondiale de la population a été placée au plan national sur le sous-thème « Prise de conscience effective de la planification familiale au Congo ». En effet, un tiers des jeunes filles de 15 à 19 ans (33%) est sexuellement active ; 27% sont déjà mères et 6% sont actuellement enceintes pour la première fois.

La fécondité au Congo varie selon le niveau d'instruction, plaçant au premier rang les jeunes filles non instruites (65%). Ce niveau élevé de fécondité et du taux de croissance de 3% de la population devrait conduire le pays à mettre en place une politique nationale de population. La ministre de la Santé et de la population a rappelé que cette journée est née de la journée de cinq milliards d'habitants sur terre qui a sonné le glas, le 11 juillet 1987. Elle a pour objet d'attirer l'attention sur l'importance et l'urgence des multiples questions liées à la population humaine du point de vue de sa dynamique et de sa structure en rapport avec les programmes de développement mis en œuvre et les bénéfices que ceux-ci



La photo de famille après l'activité 'Adiac

apportent à la population de la planète. C'est donc un moment visant à sensibiliser et solidariser les membres de la communauté humaine dont l'objectif est de réfléchir sur

d'autres thématiques de population. Elle concerne également tous les habitants de la planète au-delà de la race, du contexte spatio-temporaire, de la conviction sociale, du

mai 1968, la conférence internationale sur les droits humains a adopté la résolution stipulant: « Les parents ont le droit fondamental de déterminer librement et consciemment

est d'une importance capitale pour la planification familiale. Notons qu'aux côtés de la ministre de la Santé publique, il y a eu également des représentants du Fonds des nations unies pour la population et d'autres autorités civiles et militaires du département de Pointe-Noire.

Descente dans le Kouilou

En dehors de Pointe-Noire, la ministre de la Santé et de la population a effectué des descentes dans le département du Kouilou. À Bilala, Jacqueline Lydia Mikolo a visité le nouvel hôpital du district sanitaire de la localité. Dans les Saras, la ministre de la Santé a lancé les travaux de construction du Centre de santé intégré. Elle a par la suite mis le cap sur Madingou Kayes où elle a eu une séance de travail avec les autorités politico-administratives. Jacqueline Lydia Mikolo a échangé avec les agents contractuels de santé du Kouilou. Le Centre de santé intégré de Madingou Kayes a été transformé en hôpital de base du district sanitaire. À tous les centres de santé visités, la ministre a fait un don d'équipements technico-médicaux pour renforcer leurs plateaux techniques.

Séverin Ibara
et Rominique Makaya

genre » a-t-elle signifié. Au niveau international cette journée a été célébrée sur le thème « La planification familiale est un droit humain ». Il y a cinquante ans de cela, le 13

la dimension de leur famille et l'échelonnement des naissances », dans le cadre de la déclaration de Téhéran. Cette journée coïncide avec la commémoration de cet accord qui

HUMEUR

Le multilinguisme s'impose aux taximen

La problématique que nous posons maintenant a été soulevée, il y a quelques jours, par un touriste arrivé pour la première fois dans l'une de nos villes. À sa sortie de l'aéroport, les trois premiers taximen abordés ne comprenaient pas sa langue. Heureusement, un passant comprenant la langue du touriste s'est improvisé traducteur et les a accompagnés jusqu'à l'hôtel.

Peut-être que les taximen qui ne vont pas nous comprendre interpréteront à leur façon cette invite. Mais elle est salutaire et avantageuse pour le métier qu'ils exercent. En réalité, les taximen ne devraient même pas nous en vouloir. Car les langues étrangères sont importantes à toute activité humaine. En effet, nous constatons que les taximen sont souvent les premières personnes à être en contact avec les étrangers au niveau des aéroports et ports, leur métier s'assimilant parfois aux relations publiques.

De ce fait, parler plusieurs langues, pour eux, serait avantageux dans la maximisation des recettes, puisqu'ils ne perdraient aucun client à cause du bocage de la langue. Sur ce point, plusieurs témoignages recueillis auprès de certains taximen en disent long.

Faustin Akono



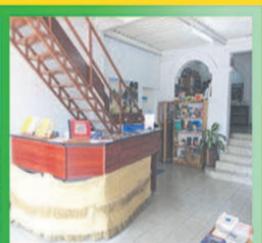
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



BAC TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 2018

4 469 candidats déclarés admis sur l'ensemble du territoire national

Les résultats du baccalauréat technique et professionnel session de juin, publiés le 3 août, au lycée technique industriel du 1er mai de Brazzaville, ont révélé un total de 4 469 admis, soit un pourcentage de 99, 51% à l'issue des épreuves du second tour.

Le deuxième tour a concerné 4 491 candidats présents dans les centres d'examen, sur un effectif total de 4 507 inscrits pour toutes les séries confondues. Parmi ce nombre, vingt-deux candidats ont été recalés. Le nombre des candidats officiels a été de 3 457 et 3 434 ont été déclarés admis tandis que 1035 candidats libres ont réalisé un succès sur un effectif de 1050.

Le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila, a invité les candidats libres à prendre conscience parce qu'ils ne viennent pas seulement pour essayer l'examen mais pour s'admettre. Selon lui, ils doivent être conséquents pour leur réussite.

Il a, par ailleurs, exhorté les candidats malheureux à s'armer de courage pour affronter l'examen l'année prochaine. « L'échec n'est pas une catastrophe mais un moment de réflexion et de méditation afin de chercher à mieux faire en prenant conscience pour se livrer aux prochaines batailles avec les nouveaux qui viendront pour réussir », a-t-il conseillé.

Notons que la session du 5 juin 2018 avait une particularité importante avec la présence massive des agents de la sécurité civile dans tous les centres d'examen. Ils avaient pour mission de prendre en charge tous les candidats éprouvant des ennuis de santé.

Lydie Gisèle Oko

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

De nouveaux termes de référence

Le comité ad hoc régional du Fonds a tenu, du 31 juillet au 1^{er} août, à Brazzaville, sa deuxième session au cours de laquelle les participants ont adopté les nouveaux termes de référence et relancé le processus de recrutement d'une structure chargée de réaliser l'étude de préfiguration de ce projet.

Les termes de référence ont été adoptés en tenant compte de la nécessité de valoriser l'expertise des ressortissants des pays de la commission climat du Bassin du Congo et des objectifs du Fonds bleu. En ce qui concerne l'étude, les participants ont proposé de la scinder en deux lots dont le premier portant sur le plan d'investissement et le second sur le véhicule financier.

La grille d'évaluation des offres a également été adoptée à la lumière des critères standards d'évaluation des appels d'offres du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Ainsi, les

participants ont invité cette institution onusienne à finaliser le dossier d'appels d'offres en tenant compte des amendements apportés dans les termes de référence et la grille d'évaluation.

Les participants ont recommandé de formaliser le comité ad hoc régional ; d'associer à tous les niveaux du processus de recrutement d'un bureau d'études en qualité d'évaluateurs les représentants de la commission climat du Bassin du Congo et du 4 C Maroc ainsi que les représentants des communautés régionales (CEEAC, Comifac, CAE).

Ils ont félicité la ministre congolaise du

Tourisme et de l'environnement, coordonnatrice technique de la commission climat du bassin du Congo, ainsi que le Pnud Maroc pour la réussite de cette session, tout en exprimant leur gratitude au gouvernement et au peuple congolais de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Les travaux de la deuxième réunion du comité ad hoc régional du Fonds bleu pour le Bassin du Congo ont été organisés par le ministère du Tourisme et de l'environnement de la République du Congo qui assure la coordination technique de cette commission, avec l'appui du Centre de compétence pour les changements climatiques 4C Maroc et du Pnud Maroc. Cette rencontre a connu la participation des points focaux du Fonds bleu pour le Bassin du Congo des différents pays d'Afrique, notamment l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Guinée équatoriale, le Maroc, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et le Tchad ainsi que des experts de la Commission de l'Union africaine, du secrétariat général de la CEEAC, du Centre de compétence sur les changements climatique 4C du Maroc, du secrétariat exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale et des organisations sous-régionales et nationales, le réseau des communicateurs pour l'environnement et l'information en Afrique centrale, réseau des objectifs de développement durable d'Afrique centrale de la société civile.

Rosalie Bindika



Les deux partenaires signant le protocole d'entente (Adiac)

RÉFLEXION

Ce que nous enseigne la crise du Mali

La crise sans fin qui dévaste le Mali et menace de s'étendre aux pays de l'immense zone sahélo-saharienne porte en elle des leçons sur lesquelles il convient de réfléchir, comme viennent de le faire les dirigeants de la Cédéao et de la CEEAC lors du Sommet de Lomé, mais comme ne semblent toujours pas vouloir le faire les puissances extérieures au continent.

Résumées en quelques mots, ces leçons sont les suivantes :

1) Dès lors qu'un pays n'a pas de gouvernance stable, équilibrée, assurée par des institutions crédibles et capables d'assurer la sécurité de la population, les antagonismes de toute nature hérités du passé dressent inévitablement les uns contre les autres les tribus, les ethnies, les communautés religieuses. Croire que le système démocratique plus ou moins imposé par les puissances coloniales avant leur retrait du continent parviendra à effacer un jour les blessures de l'His-

toire et, surtout, à corriger les erreurs commises lors de la fixation arbitraire des frontières par ces mêmes puissances est une illusion dangereuse qui ne peut qu'aggraver le mal au lieu de le guérir.

2) Même si elle répond à la demande des autorités du pays concerné et a pour but de protéger la population contre la violence des groupes qui s'efforcent de faire implorer le pays, l'intervention militaire au Mali des pays riches de l'hémisphère nord ne peut résoudre le problème humain à l'origine des désordres présents. Les difficultés croissantes auxquelles doit faire face la force Barkhane montée par la France pour aider le pays à préserver son unité sont là pour le démontrer. Parce que le territoire à protéger est trop vaste, parce que le pouvoir en place est trop faible, parce que les tensions sociales sont trop fortes, l'armée ne pourra pas restaurer durablement la paix.

3) La décomposition de l'Etat malien,

venant après celle de l'Etat libyen et avant celle dont pourraient être victimes les autres nations de la région sahélo-sahariennes, porte en elle un risque de conflit dit «de basse intensité» qui, s'il s'étend comme tout le laisse penser aujourd'hui, déstabilisera l'ensemble de l'Afrique du nord mais aussi l'Afrique de l'ouest et probablement une partie de l'Afrique centrale. Ceci est d'autant plus vrai que des trafics en tout genre - esclavage humain, commerce des stupéfiants, ventes illégales d'armes ... - prolifèrent sur la crise qu'entretient l'affaiblissement des Etats. Avec comme conséquence une vague de migrations vers l'Europe que personne ne peut, ne pourra arrêter.

De ce qui précède ressort l'idée selon laquelle les dispositions prises jusqu'à présent pour tenter d'endiguer la crise dans cette partie du continent n'ont aucune chance d'y restaurer durablement la paix. Seule une amélioration de la gouvernance publique des pays concernés, fondée

elle-même sur le progrès économique et les avancées sociales, permettra de garantir à l'avenir la paix intérieure de ces nations.

Conclusion évidente: si les pays riches de l'hémisphère nord, qui sont eux-mêmes largement responsables de la détérioration de la situation à laquelle ils tentent d'apporter une réponse simplement militaire, veulent qu'une paix durable s'installe à leur porte, ils doivent apporter sans délai les ressources économiques et financières qui pour l'heure font cruellement défaut sur le terrain. En édifiant avec les dirigeants africains un plan Marshall semblable à celui qui permit la renaissance de l'Europe au sortir des deux guerres mondiales, ils répareraient les erreurs commises dans les siècles précédents et donneraient aux dirigeants du temps présent la capacité de mettre fin aux drames qui s'aggravent de jour en jour dans cette partie du monde.

Jean-Paul Pigasse